
PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Tenue le 13 janvier 2020 à 19 h au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (quartier de Saint-Romuald), salle le Phare et la Grand'Voile.

Étaient présents :

Madame Martine Sénéchal, représentante de la commission scolaire, organisation scolaire
Madame Ève Lapointe, présidente, représentante au comité de parents et commissaire parent
Madame Mélissa Marceau, trésorière
Madame Nina Boucher, vice-présidente
Madame Nadia Bélanger, parent
Monsieur Frédéric Paquin, parent
Madame Lucie Pouliot, parent
Monsieur Pascal Plamondon, parent
Monsieur Dominic Veilleux, parent
Madame Maude Deslauriers-Talbot, parent
Madame Mélanie Michaud, parent
Madame Virginie Hamel, représentante au Voilier de Lili APHL
Madame Isabelle Lapointe, représentante du CISSS
Madame Sophie Eve, représentante du personnel de soutien (syndicat)
Madame Sophie Turgeon, représentante des directions
Madame Marilou Carrier, représentante du personnel professionnel (CSDN)
Madame Ann-Renée Belzile, représentante des enseignants
Madame Maude Julien, représentante Centre de pédiatrie sociale de Lévis

Étaient absents :

Madame Émilie Châteauneuf, parent

Invitée :

Madame Mélanie Rousseau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la CSDN

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Vérification du quorum et ouverture de la séance à 19 h. Madame Lapointe souhaite la bienvenue à tous.

Présentation de madame Maude Julien, représentante de la pédiatrie sociale de Lévis, et de madame Marilou Carrier, représentante du personnel professionnel en remplacement de madame Geneviève Lévesque.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour : changer le point trois pour le point six. Madame Marilou Carrier propose la modification à l'ordre du jour.

CCSÉHDAA-2019-2020-011

Adopté à l'unanimité.

3. Parole au public

Aucun public.

4. Adoption des procès-verbaux du 11 novembre 2019 et du 2 décembre 2019

- Enlever les titres « assemblée générale » de ces deux derniers procès-verbaux dans l'entête.
- Changer le nom inscrit au point 2 du PV du 2 décembre dernier, Nina Paquet pour Nina Boucher.

Madame Mélissa Marceau propose l'adoption des procès-verbaux tels que modifiés.

CCSÉHDAA-2019-2020-012

Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal

5.1 Liste des métiers FMSS

Madame Marilou Carrier propose d'apporter la liste des métiers FMSS pour une prochaine rencontre.

5.2 Tableau des mesures réservées aux ÉHDAA

Ce point est reporté ultérieurement et le tableau sera remis en version « papier » à tous les membres selon leur souhait.

6. Pratique transition CPE / Centre de réadaptation vers l'école (Invitée : madame Mélanie Rousseau)

Présentation de madame Mélanie Rousseau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire, par madame Sénéchal. Madame Rousseau fait

la présentation d'un PowerPoint, qui explique le processus de transition entre les centres de réadaptation en déficience physique et intellectuelle et l'arrivée à l'école.

Elle mentionne l'importance d'échanger l'information avec les partenaires professionnels qui gravitent autour de l'enfant avant son entrée à l'école. Lorsque l'enfant en déficience motrice a besoin de matériel, de mobilier sur mesure, le fait d'informer l'école rapidement aide la commission scolaire à mettre tout en place pour pouvoir accueillir l'enfant adéquatement. Il en est ainsi lorsqu'on doit prévoir des ressources humaines additionnelles.

Plusieurs dépliants ont été remis aux membres du comité à titre informatif. Il est souhaitable que le parent informe rapidement l'école de bassin lors de son inscription à la maternelle que l'enfant est suivi soit par le CRDI, soit par le CRDP ou tout autre professionnel pour faciliter l'intégration de son enfant à l'école. Lorsque la commission scolaire ne peut offrir le service requis à l'élève en difficulté, la famille est redirigée vers un service régional.

Un membre souligne que les parents qui ont des enfants plus vieux et qui entrent dans notre commission scolaire devraient recevoir plus d'information ainsi que des guides d'accompagnement.

7. Atelier pour le comité visibilité / transition vers l'école : conseils aux parents

Les membres sont invités à échanger sur les deux questions suivantes :

- Quelle information est importante à transmettre aux parents concernant la transition CPE-primaire et primaire-secondaire ?
- Sous quelle forme devrions-nous transmettre cette information ?

Les différentes idées et suggestions qui ont été relevées sont listées ici-bas :

Transition CPE-Primaire :

- Faire un feuillet « Saviez-vous que ? ». Il pourrait être distribué aux CPE, garderies en milieu familial, programme D1-TSA-DP (CISSS-CA), maisons de la famille, etc.;
- Interpeller le parent sur l'importance d'aviser si son enfant a des particularités et un suivi professionnel;

-
- Informer le parent que les informations qu'il transmet restent confidentielles et aident le milieu scolaire à mieux connaître l'enfant et à mettre des stratégies et des moyens en place;
 - Aller visiter l'école à l'extérieur, jouer dans la cour d'école, prendre des photos peut être très aidant pour que l'enfant se familiarise avec son nouveau milieu;
 - Intégrer les informations contenues dans le document « Les transitions scolaires de la petite enfance à l'âge adulte ».

Transition primaire-secondaire :

- Valoriser le rôle du tuteur pour faire le lien avec le parent. Présentation du primaire vers le secondaire (entre intervenants);
- Document qui précise à quel moment se déroulent les étapes administratives au niveau de la Commission scolaire;
- Le parent peut demander une rencontre de présentation de son enfant entre directions;
- Le parent peut demander de visiter avec son enfant sa future école.

Recommandations et commentaires du comité EHDAA.

- Harmonisation des pratiques pour la transition scolaire primaire – secondaire. (En fonction de ce qui est probant);
- Donner des exemples de besoins afin de bien compléter le formulaire d'inscription;
- Faire mention sur le formulaire d'inscription que l'information fournie par le parent est primordiale afin d'aider l'enfant et qu'aucun jugement ne sera porté
- Le parent est l'expert de son enfant. Un de ses rôles est de collaborer avec l'école pour aider son enfant;
- La période d'inscription serait la période pour rejoindre le plus grand nombre de parents;
- Une formule sous forme de capsule pourrait être utile;
- Diffuser le document chez nos différents partenaires (CLSC, CPE, CISS);

-
- Encourager le parent à être proactif et contacter l'école pour prendre un rendez-vous;
 - Les « super-Fêtes » sont un bon moyen de prendre contact avec les parents.

8. Rapports

L'opération classement est bien amorcée. Les directions d'école commencent à déterminer quels élèves pourraient bénéficier des services d'une classe à effectif réduit.

8.1 Président

Rien à rapporter.

8.2 Direction générale

Rien à rapporter.

8.3 Trésorier

Aucun changement, le budget est toujours à 2 600 \$.

8.4 Représentant du comité de parent

Le comité a reçu la visite de Mme Julie Lavertue, mère d'un enfant transgenre et conférencière, qui est venue témoigner de son expérience. La CSDN est la première commission scolaire à se doter d'une politique sur l'intégration des élèves transgenres et non binaires.

8.5 Commissaire parent

Les travaux du conseil des commissaires reprendront le 21 janvier 2020.

9. Correspondance

Aucune.

10. Histoires à succès

Madame Marilou Carrier mentionne qu'elle a eu des nouvelles d'une élève âgée maintenant de 18 ans, laquelle avait de bons retards. Après

avoir complété son secondaire IV, elle s'est inscrite dans un DEP. Elle étudie pour être préposée aux bénéficiaires et performe très bien.

11. Questions diverses

Aucune.

12. Changement date - séance avril 2020

La séance du 6 avril 2020 est devancée au 30 mars prochain.

13. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue pour le 3 février prochain.

14. Levée de la séance

Madame Mélissa Marceau propose la fin de la séance.

CCSÉHDAA-2019-2020-013

Adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 19.

Madame Ève Lapointe
Présidente

Madame Chantale Côté
Secrétaire